

De plus en plus d'actifs parcourent de longues distances pour aller travailler

Insee Analyses Grand-Est • n° 158 • Mai 2023



En 2019, dans le Grand Est, près d'un actif sur cinq travaille dans une commune située à plus de 30 km de sa commune de résidence. Trois quarts de ces longs trajets sont le fait de travailleurs frontaliers ou de navetteurs entre deux grandes villes. Les actifs qui se déplacent en périphérie d'un grand pôle sont également concernés par ces longues distances. Pour aller travailler, la plupart de ces personnes utilisent la voiture, même si elles prennent aussi davantage les transports en commun que l'ensemble des actifs occupés. Avec la hausse du nombre de travailleurs frontaliers et de navetteurs entre grandes villes, la proportion d'actifs qui parcourent de longues distances a augmenté entre 2013 et 2019.

En 2019, la moitié des actifs en emploi, âgés de 15 à 64 ans et résidant dans le Grand Est, parcourent plus de 9 km pour se rendre au travail (**distance domicile-travail médiane**). Plus des trois quarts prennent la voiture (78 %), 8 % les transports en commun et les 14 % restants y vont à pied, utilisent un deux-roues, ou n'ont aucun déplacement à effectuer (travail à domicile).

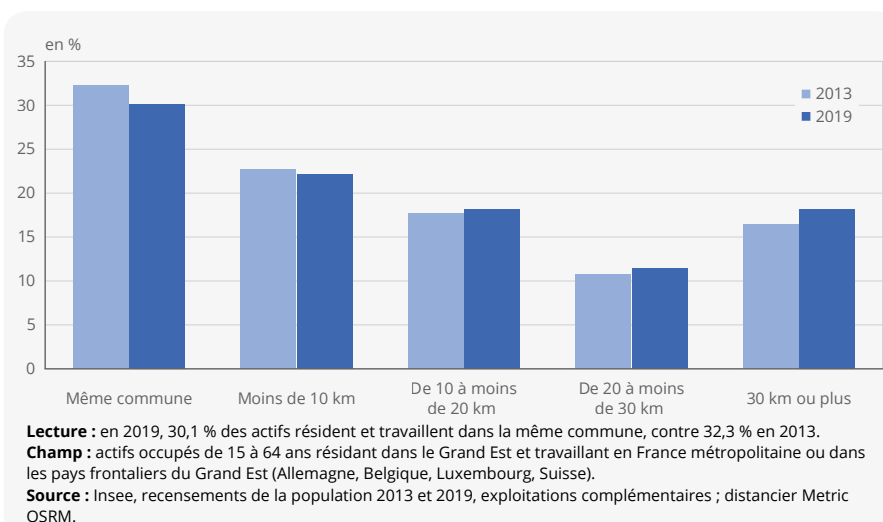
Si 30 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence, et 22 % dans une commune située à moins de 10 km, 18 % des travailleurs parcourent plus de 30 km ► **figure 1**, soit 405 600 personnes dans le Grand Est en 2019.

La moitié des déplacements longue distance sont des navettes entre deux grandes villes

Les distances parcourues pour se rendre au travail varient fortement selon le lieu de résidence. La part d'actifs effectuant de longs trajets parmi l'ensemble des actifs occupés augmente lorsqu'on s'éloigne des grands **pôles de population et d'emploi**. À proximité de la frontière luxembourgeoise, plus d'un travailleur sur trois parcourt une longue distance ► **figure 2**.

Les déplacements longue distance correspondent en effet principalement

► 1. Répartition des actifs selon la distance parcourue entre la commune de résidence et la commune de travail en 2013 et en 2019



à trois types de trajets. La moitié des déplacements de plus de 30 km sont ceux des navetteurs entre deux **aires d'attraction des villes (AAV)** ► **figure 3**. Ces actifs habitent dans une AAV de la région et vont travailler dans une autre AAV, située dans le Grand Est ou une région voisine : les navetteurs entre les aires de Metz et Nancy, ou encore entre celles de Reims et Paris en sont deux exemples. Un quart des actifs qui parcourent plus de 30 km

sont des travailleurs se rendant dans un pays frontalier (Allemagne, Belgique, Luxembourg ou Suisse). Enfin, le dernier quart correspond aux navetteurs qui effectuent des trajets entre un grand pôle et sa couronne éloignée, voire au-delà, hors de son aire d'attraction. Les actifs qui parcourent plus de 30 km pour aller travailler le font le plus souvent en voiture : pour 85 % d'entre eux il s'agit de leur **mode de transport** principal, soit 7 points de plus que pour l'ensemble des

actifs. Ils sont 13 % à utiliser les transports en commun, soit 5 points de plus que l'ensemble des actifs. Une minorité déclare aller au travail à deux roues, à pied ou ne pas avoir de déplacement : certaines personnes peuvent avoir un logement différent de leur lieu de résidence habituel, proche de leur lieu de travail, dans lequel ils vivent une partie de la semaine, ou encore faire du télétravail.

Les distances domicile-travail ont augmenté entre 2013 et 2019

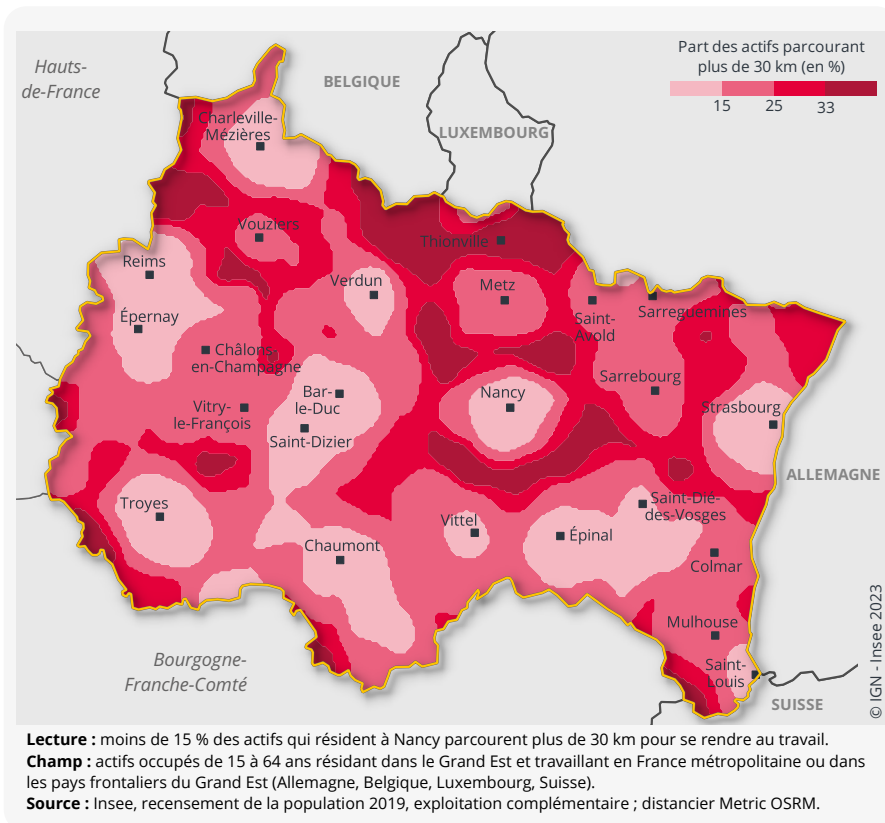
En six ans, les distances parcourues par les actifs pour se rendre au travail ont augmenté (+1,2 km pour le trajet médian). En particulier, la proportion d'actifs qui parcourent plus de 30 km a progressé, tandis que la part d'actifs qui résident et travaillent dans la même commune a diminué (respectivement +1,7 point et -2,2 points). Ces évolutions s'expliquent en partie par la hausse du nombre de travailleurs frontaliers et de navetteurs entre grandes villes, qui sont les plus concernés par des trajets longue distance : ils sont respectivement 62 % et 53 % dans ce cas ► **figure 4**. En 2019, 360 000 personnes font des navettes entre deux AAV, soit 20 600 de plus qu'en 2013, et 182 000 personnes travaillent dans un pays frontalier, soit 15 300 de plus qu'en 2013. Ce sont respectivement 16 % et 8 % des actifs occupés de 15 à 64 ans résidant dans la région en 2019.

En six ans, l'utilisation de la voiture s'est aussi légèrement accrue, pour les trajets de plus de 30 km comme pour l'ensemble des déplacements domicile-travail (respectivement +0,9 et +1 point). Seuls les trajets au sein d'une même commune font exception, avec une légère diminution de l'usage de la voiture (-0,5 point), en particulier les trajets au sein des communes d'un même grand pôle (-2 points), au profit des deux-roues et des transports en commun.

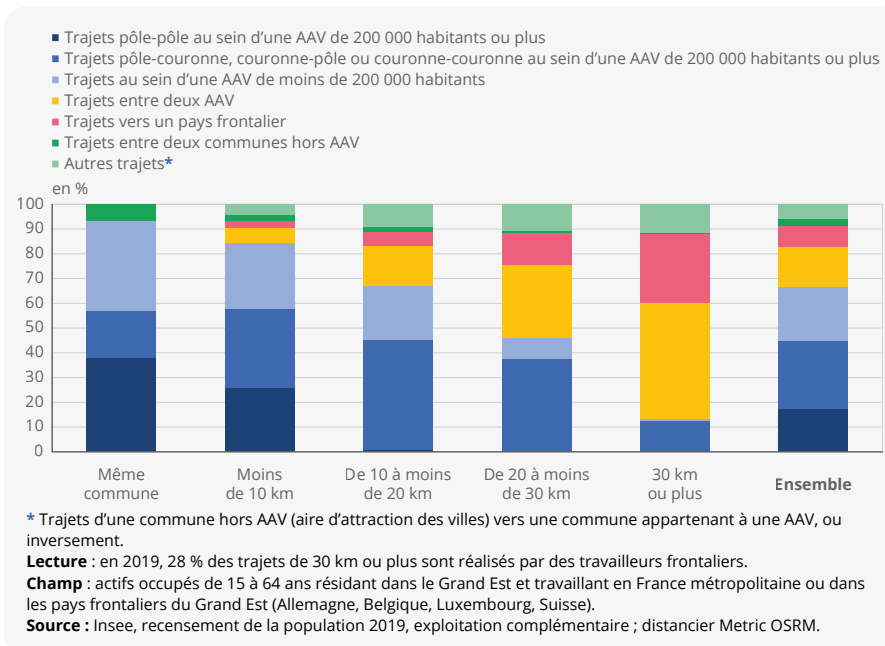
Trois réseaux d'échanges au sein de la région

Dans le Grand Est, les déplacements entre aires d'attraction des villes se répartissent principalement autour de trois réseaux d'échanges ► **figure 5** : l'axe alsacien (Haguenau – Strasbourg – Sélestat – Colmar – Mulhouse – Saint-Louis), l'axe lorrain (Thionville – Metz – Nancy – Épinal) et les réseaux champardennais (Reims – Épernay – Châlons-en-Champagne et Reims – Charleville-Mézières – Sedan). Les flux vers Paris sont également importants depuis les plus grandes aires de la région (notamment celles de Reims, Strasbourg, Nancy, Troyes et Metz). En 2019, entre 1 200 et 3 100 actifs résident dans l'une de ces aires et vont travailler dans celle de Paris.

► 2. Part des actifs qui résident à plus de 30 km de leur travail, selon la commune de résidence



► 3. Types de trajet selon la distance domicile-travail en 2019



Entre 2013 et 2019, le nombre d'actifs occupés qui se déplacent d'une AAV à une autre a surtout progressé entre les villes alsaciennes, mais aussi dans le triangle Reims – Épernay – Châlons-en-Champagne. En Lorraine, de plus en plus de personnes habitent dans l'aire de Metz et travaillent dans celle de Thionville, tandis que le flux inverse fléchit légèrement. Les flux vers Paris augmentent également.

Les actifs qui effectuent des navettes d'une aire à une autre sont en majorité des hommes (58 %). Ils sont plus jeunes que l'ensemble des actifs occupés de la région : 48 % ont moins de 40 ans et seuls 13 % ont 55 ans ou plus, contre respectivement 44 % et 16 %. Les cadres ou professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont aussi surreprésentés. La plupart de ces actifs se rendent au travail en voiture (88 %

► 4. Distance domicile-travail selon le type de trajet en 2013 et en 2019

| | Nombre d'actifs occupés de 15 à 64 ans | | | Distance domicile - travail* | | | | Actifs se déplaçant principalement en voiture | |
|--|--|--------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| | En 2019 | En % | Évolution 2013-2019 (en points) | Médiane en 2019 (en km) | Évolution 2013-2019 (en km) | Part de trajets de 30 km ou plus (en %) | Évolution 2013-2019 (en points) | Part en 2019 (en %) | Évolution 2013-2019 (en points) |
| Trajets pôle-pôle au sein d'une AAV de 200 000 habitants ou plus | 386 500 | 17,3 | -0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 54,5 | -2,0 |
| Trajets pôle-couronne, couronne-pôle ou couronne-couronne au sein d'une AAV de 200 000 habitants ou plus | 610 800 | 27,4 | 0,0 | 11,0 | 0,6 | 8,5 | 0,4 | 83,2 | 1,6 |
| Trajets au sein d'une AAV de moins de 200 000 habitants | 490 700 | 22,0 | -1,5 | 1,5 | 1,5 | 0,6 | 0,0 | 77,2 | 1,8 |
| Trajets entre deux AAV | 360 000 | 16,2 | 0,9 | 31,5 | 0,7 | 52,9 | 1,7 | 88,4 | 1,0 |
| Trajets vers un pays frontalier | 182 000 | 8,2 | 1,0 | 35,9 | 1,0 | 61,8 | 2,5 | 86,7 | -0,7 |
| Trajets entre deux communes hors AAV | 68 400 | 3,1 | -0,3 | 0,0 | 0,0 | 2,1 | 0,1 | 67,6 | 2,0 |
| Autres trajets** | 130 100 | 5,8 | 0,1 | 22,6 | 0,5 | 35,9 | 1,3 | 94,9 | 0,7 |
| Ensemble | 2 228 500 | 100,0 | 0,0 | 9,0 | 1,2 | 18,2 | 1,7 | 78,2 | 1,0 |

* Distance entre le chef-lieu de la commune de résidence et le chef-lieu de la commune de travail.

** Trajets d'une commune hors AAV (aire d'attraction des villes) vers une commune appartenant à une AAV, ou inversement.

Lecture : en 2019, parmi les actifs âgés de 15 à 64 ans résidant dans le Grand Est, 8,2 % (soit 182 000 personnes) travaillent dans un pays frontalier. C'est 1,0 point de plus qu'en 2013. La moitié d'entre eux parcourt plus de 35,9 km entre leur commune de résidence et leur commune de travail. C'est 1,0 km de plus qu'en 2013. Ils sont 61,8 % à effectuer un trajet d'au moins 30 km, soit 2,5 points de plus qu'en 2013. 86,7 % se déplacent principalement en voiture, soit 0,7 point de moins qu'en 2013.

Champ : actifs occupés de 15 à 64 ans résidant dans le Grand Est et travaillant en France métropolitaine ou dans les pays frontaliers du Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Source : Insee, recensements de la population 2013 et 2019, exploitations complémentaires ; distancier Metric OSRM.

d'entre eux), mais ils prennent aussi plus souvent les transports en commun que l'ensemble des actifs (10 % contre 8 %). C'est notamment le cas pour les trajets bien desservis en train : vers Paris, sur l'axe alsacien ou encore entre Nancy et Metz.

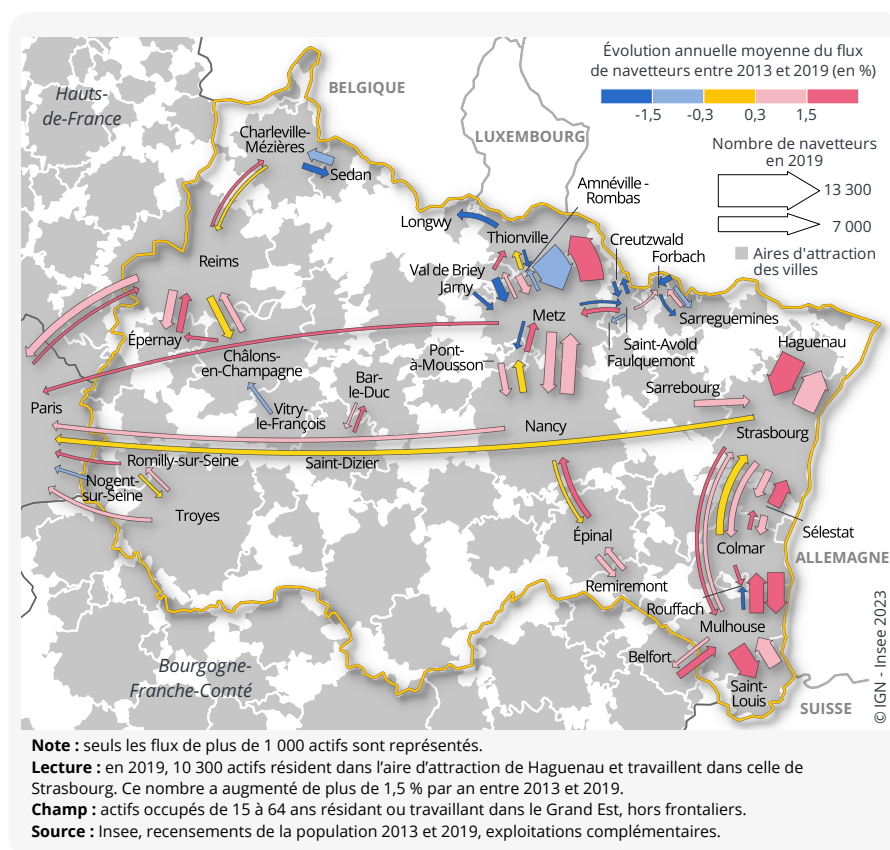
Les frontaliers vers le Luxembourg parcourent les plus longues distances

Le nombre de travailleurs frontaliers a fortement progressé entre 2013 et 2019 (+12 %), en particulier ceux à destination du Luxembourg (+22 %). Ces derniers sont 86 800 en 2019, soit près de la moitié des travailleurs frontaliers résidant dans le Grand Est. La part des actifs qui se rendent en Suisse et en Allemagne s'élève respectivement à 26 % et 22 %, et leurs effectifs ont augmenté plus modérément (+8 % et +4 %). Enfin, les frontaliers à destination de la Belgique sont bien moins nombreux (8 200 en 2019).

Les frontaliers vers le Luxembourg sont ceux qui effectuent les plus longs trajets pour aller au travail : la moitié d'entre eux parcourt plus de 38 km, contre environ 30 km pour les autres pays. Ce sont aussi, avec les frontaliers vers la Suisse, ceux qui habitent le plus loin de la frontière : la moitié des actifs qui se rendent dans ces deux pays font plus de 19 km côté français, contre 10 km pour ceux qui exercent en Allemagne et en Belgique. Ils utilisent davantage les transports en commun : c'est le cas de 18 % des frontaliers à destination du Luxembourg et de 10 % des frontaliers vers la Suisse, contre 2 à 3 % des frontaliers vers la Belgique et l'Allemagne. La voiture reste nettement le moyen de transport le plus utilisé (82 % et 85 % des frontaliers vers le Luxembourg et la Suisse, plus de 95 % vers l'Allemagne et la Belgique).

Entre 2013 et 2019, les distances parcourues par les frontaliers pour se rendre au travail ont augmenté, en

► 5. Principaux flux de navetteurs entre aires d'attraction des villes



particulier vers l'Allemagne et la Belgique (distance médiane : +1,1 et +1,8 km). La proportion d'actifs qui font un trajet de plus de 30 km a progressé (+2,4 et +2,5 points vers ces deux pays, +1,6 point vers le Luxembourg, quasi-stabilité vers la Suisse).

Plus de six travailleurs frontaliers sur dix sont des hommes, en particulier vers l'Allemagne et la Suisse (64 %). Vers l'Allemagne, près d'un quart des actifs ont plus de 55 ans, et près de la moitié sont ouvriers. Les frontaliers à destination du Luxembourg sont plus jeunes (la moitié ont moins de 40 ans), avec une surreprésentation de cadres et

d'employés qualifiés. Avec 35 % d'ouvriers et 20 % de cadres, la Suisse attire des profils variés.

En périphérie des grands pôles, des trajets à distance variable

En 2019, dans le Grand Est, plus d'un actif occupé sur quatre réside et travaille au sein d'une AAV de plus de 200 000 habitants et effectue des trajets entre le pôle et sa couronne, ou au sein de cette couronne. Cette proportion est restée stable entre 2013 et 2019. Ces actifs périurbains parcourent des distances très

variables : 20 % d'entre eux travaillent et habitent dans la même commune, mais 16 % parcourent entre 20 et 30 km entre leur commune de résidence et leur commune de travail, et 9 % plus de 30 km. Plus de huit sur dix réalisent ce trajet en voiture et 6 % prennent les transports en commun. Les caractéristiques de ces travailleurs sont proches de celles de l'ensemble des actifs occupés, mais il s'agit un peu plus souvent d'adultes en couple avec enfants (47 % contre 43 %) et moins souvent de personnes seules. En s'éloignant des centres, les familles peuvent en effet accéder à des logements plus grands à des prix accessibles, et à un cadre de vie moins urbain.

Au sein des plus petites aires (AAV de moins de 200 000 habitants), les actifs parcourent des distances plus courtes : la couronne de ces pôles s'étend moins loin, et les trajets de plus de 30 km sont rares. En 2019, 22 % des actifs occupés du Grand Est résident et travaillent dans de telles aires, mais cette proportion a diminué (-1,5 point entre 2013 et 2019). Ces actifs sont un peu plus âgés que la moyenne (18 % ont plus de 55 ans, soit 2 points de plus que l'ensemble des actifs occupés de la région). Ils sont aussi plus souvent employés ou indépendants, et moins souvent cadres (9 % contre 14 %).

Lorsqu'aucun pôle n'attire plus de 15 % des actifs occupés d'une commune, cette dernière est dite **hors attraction des villes**. Les mouvements entre ces communes et un pôle ou sa couronne sont donc peu fréquents : ils concernent 5,8 % des actifs de la région en 2019. Cependant, ils sont souvent longs : plus d'un tiers des travailleurs qui effectuent de tels trajets parcourent plus de 30 km pour se rendre au travail. Les déplacements depuis ou vers une commune hors AAV sont plus souvent effectués par des hommes (55 %) et des adultes en couple avec enfants (47 %), et se font essentiellement en voiture (95 % des cas). Un tiers des actifs effectuant ce type de déplacement sont des ouvriers, contre un quart pour l'ensemble des actifs occupés.

Des distances plus courtes au sein des grands pôles et hors des aires d'attraction des villes

En 2019, 17 % des actifs occupés de la région travaillent et résident au sein des grands pôles. Ils sont au plus près des emplois, et leurs trajets sont parmi les plus courts en termes de distance : deux fois sur trois, ils habitent et travaillent dans la même commune. Ils se rendent

plus souvent que les autres au travail en transports en commun, à vélo ou à pied (modes utilisés respectivement par 19 %, 13 % et 9 % d'entre eux) et moins souvent en voiture, même si cette dernière reste le moyen de transport majoritaire (54 % des cas). Les femmes, les personnes seules, les parents de famille monoparentale, les jeunes et les cadres sont surreprésentés parmi ces actifs.

De même, parmi les 3 % d'actifs qui résident et travaillent hors AAV, les deux tiers habitent dans la commune où ils travaillent. Ces actifs sont plus âgés que la moyenne (21 % ont plus de 55 ans, soit 5 points de plus que l'ensemble des actifs en emploi dans la région), et sont trois fois plus souvent agriculteurs ou indépendants. Parmi eux, 15 % travaillent à domicile, 13 % se rendent au travail à pied, et 68 % utilisent la voiture. Depuis 2013, leur nombre diminue, ainsi que leur part dans l'ensemble des actifs en emploi. ●

Lionel Cacheux, Brigitte Martin,
Sophie Villaume (Insee)



Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

La **distance domicile-travail** est calculée entre le chef-lieu de la commune de résidence et le chef-lieu de la commune de travail déclarée (distance routière). Pour les actifs qui résident et travaillent dans la même commune, cette distance vaut zéro.

La **distance médiane** est la distance qui sépare les actifs occupés en deux parties d'effectifs égaux : la moitié parcourent une distance inférieure à la médiane, l'autre moitié une distance supérieure.

Aire d'attraction d'une ville (AAV)

Le zonage en aires d'attraction des villes 2020 définit l'aire d'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Cette influence est mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) est l'ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, et d'une **couronne** qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Dans le Grand Est, onze aires comptent plus de 200 000 habitants : il s'agit des six aires d'attraction de Strasbourg, Nancy, Mulhouse, Metz, Reims et Troyes, des trois aires transfrontalières de Luxembourg, Sarrebruck et Bâle – Saint-Louis, ainsi que des aires de Paris et de Dijon, qui s'étendent sur dix communes dans la région.

Une commune hors attraction des villes est une commune située hors des pôles et hors des couronnes des aires d'attraction des villes.

Les personnes recensées indiquent le **mode de transport** qu'elles utilisent le plus souvent pour aller travailler. La modalité « vélo » comprend les vélos à assistance électrique. La « marche à pied » inclut les rollers et patinettes et la voiture inclut les camions et les fourgonnettes.

► Sources et champ

Les résultats sont issus des **recensements de la population** 2013 et 2019 (exploitations complémentaires). Le champ porte sur les actifs occupés âgés de 15 à 64 ans résidant dans le Grand Est et travaillant en France métropolitaine ou dans les pays frontaliers du Grand Est : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse. Les distances domicile-travail sont calculées à partir des distances routières fournies par le distancier Metric (MEsure des TRajets Inter-Communes / Carreaux) – Open Street Map (OSRM).

► Pour en savoir plus

- **Martini T., Villaume S.**, « Le travail frontalier dans le Grand Est : en 2018, 182 000 habitants de la région travaillent dans un pays voisin », *Insee Analyses Grand Est* n° 144, mai 2022.
- **Meunier J., Monchâtre V.**, « Pour aller au travail, les déplacements courts sont un peu plus doux dans le Grand Est », *Insee Analyses Grand Est* n° 127, janvier 2021.
- **Brutel Ch., Pages J.**, « La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour les courtes distances », *Insee Première* n° 1835, janvier 2021.
- **Kelhetter D., Vuillier-Devillers F.**, « Strasbourg, maillot jaune de la petite reine », *Insee Flash Grand Est* n° 5, janvier 2017.
- **Van Lu A., Vuillier-Devillers F.**, « Toujours plus de temps pour se rendre au travail », *Insee Analyses Grand Est* n° 13, juin 2016.

